

**École Saint-Arsène**

6972, avenue Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2S 2H5
Téléphone : 514 596-5011
Télécopieur : 514 596-5012
http://www.csdm.qc.ca/st_arsene
starsene@csdm.qc.ca

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET REPRODUCTIBLE 2020-2021
CLASSE LANGAGE – VIRGINIE BEAUDOIN

Ce matériel est acheté par l'école et le distribue à votre enfant. S.V.P. faire parvenir le montant indiqué en argent comptant ou par chèque, sous enveloppe scellée et identifiée au nom de l'enfant ainsi que sa classe.

MATÉRIEL	PRIX
Matériel reproductible <ul style="list-style-type: none">• Cahier maison de français	10.02\$
Cahier de mathématique « 123 Nougat » ou «Matcha»	18.38\$
1 agenda	7.00\$
TOTAL À PAYER À L'ÉCOLE :	35.40\$



**Commission
scolaire
de Montréal**

LISTE DES EFFETS SCOLAIRES 2020-2021
CLASSE LANGAGE – VIRGINIE BEAUDOIN

1	Paquet d'étiquettes pour identifier les cahiers
1	Cartable à anneaux 1½ pouce de couleur rouge
10	Duo-tangs <u>avec attaches métalliques indépendantes</u> (2 rouges, 2 verts, 2 bleus, 2 oranges, 2 jaunes) les couleurs sont importantes.
2	Boîte de crayons à mine de type «Mirado 174-HB»
4	Gommes à effacer blanches de type «Staedler»
1	Boîte de crayons feutre (16) de type «Crayola»
1	Boîte de crayons de bois (24) de type « Berol, Canadian, Prismacolor ou Crayola»
4	Bâtons de colle de type « Lepage ou Pritt » (40 g)
1	Taille-crayons avec réservoir pour les copeaux de bonne qualité identifié
2	Étuis à crayons (grand)
1	Boîte de papiers-mouchoirs (facultatif)
1	Paire de ciseaux de type «Acme» (15 cm ou 6") à bout rond
6	Cahiers d'écritures interlignés pointillés 28 pages (2 roses, 2 bleus, 2 verts) les couleurs sont importantes.
2	Grands cahiers d'écriture interlignés et pointillés, 40 pages (format 8 ½ 11 po) ex. : Géo Eco 104 ou Louis Garneau
1	Règle de 30 cm
2	Crayons acétate (effaçable) de couleur noir
1	Duo-tang ANGLAIS
1	Tablier ou vieille chemise à manches longues ARTS PLASTIQUES
1	Vêtement d'éducation physique (short, chandail à manches courtes, soulier de course) bien identifié dans un sac en tissu

Tous les articles et les vêtements appartenant à votre enfant doivent être bien identifiés à son nom en lettres majuscules. Les marques de commerce sont inscrites à titre indicatif seulement.

Merci et bonne rentrée scolaire !

